



INFORMATIONS DE LA MAIRIE DU 29 AVRIL 2021

OUVERTURE DE LA DECHARGE COMMUNALE

Suite à une demande des habitants et au réaménagement du site, la décharge municipale sera ouverte à compter du mois de mai 2021 de 10h00 à 12h00 selon le calendrier suivant : **Samedi 15 mai, Samedi 29 mai, Samedi 12 juin, Mercredi 16 juin, Mercredi 23 juin, Samedi 26 juin et le Mercredi 30 juin.**

Ne pourront être déposés que des résidus de taille d'arbres ou de haies. Les produits de tonte ne seront pas acceptés.

Les propriétaires des résidences secondaires sont également concernés par ce service.

Il est à noter que l'**élagage** des arbres entre le **1er avril et le 31 juillet** est formellement interdit pour cause de nidification.

N° de téléphones à appeler :

SIEGER Elisabeth, Maire : 06.04.13.85.39

Ou ARRIGONI Franck, 1^{er} Adjoint : 06.74.00.18.62

Ou MARQUET Christophe, 2^{ème} Adjoint : 06.40.52.09.81

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Les demandes d'inscriptions sur les listes électorales peuvent être déposées en Mairie **jusqu'au vendredi 14 mai 2021 inclus** pour le double scrutin des 20 et 27 juin prochain. (Élections départementales et régionales). Se présenter avec une carte d'identité en cours de validité ainsi qu'un justificatif de domicile.

Une permanence sera assurée à cet effet, le vendredi 14 mai de 14h00 à 16h00 pour les personnes désirant s'inscrire sur la liste électorale. Les inscriptions peuvent se faire également par voie postale et via le téléservice (service-public.fr)

Passé cette date, aucune inscription ne sera prise en compte.

JOURNÉE NATIONALE DU 8 MAI 2021 RELATIVE A LA COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DE 1945

Compte-tenu de la situation exceptionnelle liée à l'état d'urgence sanitaire et aux mesures en vigueur pour lutter contre la pandémie de COVID-19 la **cérémonie du 8 mai 2021** se limitera dans la commune à un dépôt de gerbe au Monument aux morts au cimetière, sans public, conformément au communiqué de presse du Ministère des Armées en date du 28 avril 2021.

VENTE DE BOIS SELON LE REGIME DE CESSION

Une vente de branchages aura lieu :

- dans la parcelle 13 « bois des Grandes Lochères » (chênes),

Des lots seront proposés à 7 € le stère estimé.

Les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître au secrétariat de mairie jusqu'au **vendredi 28 mai 2021** pendant les heures d'ouverture au public et non dans la boîte aux lettres.

REMARQUE : Le règlement d'affouage ne s'applique pas à cette vente.

Arpenans, le 29 avril 2021

Le Maire,
E.SIEGER